

<http://www.snetap-fsu.fr/Ile-de-France-Boycott-du-CREA-du.html>



Île de France : Boycott du CREA du 27 janvier

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 27 janvier 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



DECLARATION PRELABLE DU SNETAP-FSU ÎLE DE FRANCE

A LA REUNION DU CREA du 27 JANVIER 2012

Le SNETAP-FSU, premier syndicat de l'enseignement agricole public en Île de France, fort de sa représentativité réaffirmée lors des élections générales du 20 octobre 2012, soit 73% des suffrages exprimés, rejointe par les personnels du privé temps plein, a décidé de boycotter la réunion du Comité Régional de l'Enseignement Agricole, convoqué ce jour vendredi 27 janvier 2012.

Depuis le début de l'année scolaire 2011-2012, et suite aux annonces budgétaires 2012, le SNETAP-FSU sollicite Monsieur Le Maire, Ministre de l'Agriculture pour une rencontre. Cette demande n'étant toujours pas entendue, nous avons décidé d'élaborer un **rapport de toutes les instances de dialogue** au Ministère (CTR, CREA, CTEA-ODER, CNEA, CNESERAAV, CTM). Ce mouvement pourra être levé dès lors que le Ministre de l'Agriculture manifestera sa volonté de recevoir une délégation du SNETAP-FSU et de rendre compte de l'état dégradé de l'Enseignement Agricole Public (structures, contre-réformes, conditions de travail...).

Malgré la volonté des agents d'exercer au mieux leurs missions, le service public perd en qualité et en envergure chaque année. Les usagers sont touchés, les personnels aussi : **les conditions de travail de l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, CPE, administratifs, techniciens de laboratoire, infirmières et personnels de direction) se sont considérablement dégradées.**

Pour l'enseignement agricole public, le budget prévoit la suppression de 168 postes en 2012. Ces destructions d'emplois s'ajoutent à celles que nous subissons déjà depuis de trop nombreuses années. Les conséquences de cette politique sont :

- × **une stagnation de l'offre de formation** dans nos territoires alors que dans le même temps nous constatons une augmentation des demandes.
- × **une augmentation du nombre d'heures supplémentaires**, déjà à la limite du supportable pour l'ensemble des personnels.
- × **une plus grande précarité pour les agents contractuels** qui subiront directement la baisse du nombre de postes par une baisse de leur temps de travail ou, plus grave encore, par des licenciements, (le projet de loi de situation excluant ouvertement les personnels sur budget d'établissement (cf. ctpa et enseignement supérieur).
- × **une surcharge de travail pour des personnels** qui expriment pourtant de plus en plus souvent une souffrance au travail.

En Île de France, les conséquences de cette politique sont, comme ailleurs, au détriment de l'offre et de la qualité de notre enseignement.

De telles perspectives sont inacceptables car elles remettent en cause le devenir de l'Enseignement Agricole Public et donc l'avenir des jeunes qui auraient fait le choix des métiers de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt, de la nature ou des territoires.

Aussi, Madame la Directrice Régionale, nous vous demandons de porter auprès du Ministre de l'Agriculture notre exigence d'une rencontre pour mettre en œuvre une véritable politique au service de l'enseignement agricole.

Ensemble, les organisations représentatives des personnels de l'enseignement agricole, public et privé, ne peuvent accepter la dégradation de notre système éducatif, des perspectives positives doivent apparaître.